

## Jeunes conseillers municipaux en 2005 38 % n'envisagent pas de se représenter

**E**n octobre 2005, le Conseil économique et social régional (CESR) des Pays de la Loire a réalisé une enquête par questionnaire auprès du maire et du plus jeune conseiller municipal de chaque commune ligérienne. Le CESR souhaitait savoir « *pourquoi et comment ils se sont engagés au service des autres* »<sup>(1)</sup>. Le taux de réponse a été de 25 % pour les maires et de 20 % pour les plus jeunes conseillers municipaux.

L'intérêt de l'enquête est inégal, surtout quand elle met en perspective les réponses des maires et celles des plus jeunes conseillers municipaux. Une question, cependant, a retenu notre attention : « *Pensez-vous vous représenter aux prochaines élections ?* » En l'occurrence, 38 % des plus jeunes conseillers municipaux ayant répondu au questionnaire n'envisagent pas de se représenter. Un tiers sont encore indécis.

Pour ceux qui n'envisagent pas de se représenter, les deux principales raisons sont le manque de temps et la priorité qui est donnée à d'autres activités. Pour d'autres, moins nombreux, c'est le « *décalage entre la vision initiale et le vécu* » (19 %) ou encore la déception vis-à-vis de leur expérience (13 %).

À travers une question ouverte, placée à la fin du questionnaire, les plus jeunes conseillers confirment leur difficulté à concilier leur engagement municipal, qui demande beaucoup de temps, avec leur travail et leur vie familiale. Cependant, ils soulignent généralement le caractère enrichissant de l'expérience de jeune élu local.

Si, globalement, ressort une bonne image de leurs quelques années passées au sein d'un conseil municipal, plusieurs jeunes ont tenu à faire remarquer que les responsabilités sont peu partagées. Parmi les principaux griefs adressés, le fait que les maires, avec leurs adjoints, décident sans consultation, est le premier cité. « *Certains, ajoute le CESR, ont voulu faire partager leur difficulté à s'exprimer ou à exister au sein du conseil, non pas en tant que jeune, mais plutôt en tant que simple conseiller sans délégation, donc sans pouvoir* ».

### Les contraintes supportées par le maire

À travers la même question ouverte, analyse le CESR, la première réflexion des maires porte sur « *les contraintes de l'élu et la complexité du système institutionnel comme un frein à l'engagement* ». La plupart d'entre eux se plaignent « *des contraintes de temps et des responsabilités accrues qu'ils assument et qui rendent leur tâche de plus en plus ardue* ».

L'importance de l'exemplarité pour encourager l'engagement, poursuit le CESR, est le deuxième thème le plus abordé, « *celle des parents et leur comportement civique, mais surtout celle des élus et des hommes politiques en général* ». Les maires ressentent, semble-t-il, « *un certain décalage entre les élus de proximité qu'ils sont et le personnel politique au niveau national* ». La limitation du cumul des mandats arrive ici en tête de leurs propositions.

### Les jeunes et les femmes

Les commentaires des jeunes conseillers municipaux (il peut s'agir d'hommes ou de femmes) ne sont pas sans rappeler les réponses des conseillères municipales mayennaises à l'enquête réalisée en 2005 à l'initiative du sénateur François Zocchetto. Elles aussi évoquent le manque de temps et de disponibilité, mais sans oublier l'attitude des hommes à leur égard et leurs difficultés, au quotidien, pour se faire entendre (cf. *La Lettre du CÉAS* n° 213 de mai 2006).

---

<sup>(1)</sup> – CESR – *Études et publications*, n° 27 de septembre 2006.